PREMIERE PERIODE TAP 2016-2017

Du jeudi 1 Septembre 2016 au mercredi 19 Octobre 2016

Grille horaire hebdomadaire 2016 -2017

	7h30	9h	12h	14h	16h15	17h	
Lundi	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement	ТАР	Etude	18h
						Garderie	18h30
							•
Mardi	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement	TAP	Etude	18h
						Garderie	18h30
	7h30	9h	12h		•		=
Mercredi	Garderie	Enseignement	Garderie	12h30			
	7h30	9h	12h	14h	16h15	17h	
Jeudi	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement	TAP	Etude	18h
						Garderie	18h30
							='
Vendredi	Garderie	Enseignement	Cantine	Enseignement	ТАР	Etude	18h
						Garderie	18h30

Les activités périscolaires (**TAP** Temps d'Activités Périscolaires) reprendront le jeudi 1Septembre et seront prévues tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 17h. Les activités se dérouleront dans les locaux scolaires et sportifs. En cas de participation, l'engagement est pour une période complète.

Tarif:

0,75 euro par jour pour l'activité de 45 minutes de TAP. Inscription sur une période complète

(Du 1 Septembre 2016 au 19 Octobre 2016)

- 10% à partir du 2^{ème} enfant
- 10% pour les bénéficiaires du RSA, d'une allocation adulte handicapé ou de l'Allocation de Solidarité Spécifique, à leur demande et sur présentation d'un justificatif datant de moins d'un mois.

A 16h15, les enfants inscrits aux TAP seront directement confiés aux animateurs.

A 17h les enfants qui ne vont pas en garderie ou à l'étude seront rendus à leurs parents :

Salle de motricité pour les enfants des classes maternelles

Cour de l'école maternelle pour les enfants des classes élémentaires

Enseignants et animateurs auront les listes des enfants participants.

Les différentes activités proposées figurent sur la fiche d'inscription, l'organisation évoluera pour chaque période, et nous nous réservons le droit de modifier ou supprimer les groupes en fonction du nombre d'inscriptions et/ou de l'absence de l'animateur.

INSCRIPTIONS EN MAIRIE AVEC VOTRE REGLEMENT : à partir du 16 Août 2016

Pour tous renseignements vous pouvez contacter
Mr DEMAREY Jean-Christophe
06.79.12.69.16
clsh.verton@orange.fr



Mairie de VERTON ■ rue de la Mairie ■ 62180 Verton

Tél. : 03 21 84 24 40 ■ Fax : 03 21 84 84 73 ■ commune.verton@wanadoo.fr ■ www.verton-village.fr